

Toutes et tous aux manifs le 16 janvier !

Les 9, 10 et 11 janvier les mobilisations ont été d'une grande force. Le samedi 11 janvier elles ont pris de l'ampleur avec un caractère interprofessionnel et intergénérationnel marqué. Ces journées marquent une étape importante dans la mobilisation par la grève lancée depuis le 5 décembre.

Cela montre toute la détermination du mouvement social et le refus de ce projet absurde de régime unique de retraites par points par une majorité de la population, malgré toutes les tentatives et manipulations du gouvernement.

Suite aux annonces, non seulement l'âge pivot n'est pas retiré mais en plus le Premier ministre confirme sa détermination à reculer l'âge de départ à la retraite en refusant toute augmentation de cotisation !

Les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, MNL exigent le maintien du système de retraite existant par répartition solidaire et intergénérationnelle et par annuité. Elles portent en commun des propositions pour améliorer les droits de toutes et de tous. Pour ce faire, il faut augmenter les financements assis sur

les cotisations sociales et les richesses produites par le travail.

Contrairement aux affirmations du gouvernement, les femmes ne sont pas gagnantes car avec les carrières heurtées, ce projet qui prendra en compte toute la carrière, aura pour conséquence d'augmenter les écarts de pension déjà grands entre les femmes et les hommes.

C'est pourquoi nos organisations appellent à continuer et amplifier encore la mobilisation par la grève et les manifestations dès la semaine prochaine pour obtenir le retrait de ce projet et l'ouverture de véritables négociations sur l'emploi, les salaires, la fin de la précarité notamment étudiante, les cotisations et l'amélioration du droit à la retraite dans le cadre du système et des régimes existants.

Les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, MNL, UNEF et UNL appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer le mouvement par la grève et dans les manifestations.

Toutes et tous aux manifs organisées sur tout le territoire le 16 janvier !

Paris, le 15 janvier 2020

A Paris : RDV à 13H30 devant la Gare Montparnasse.



➔ *Ci-dessous la réponse de Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, au courrier du 1er Ministre du 11 janvier*



Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS

Le Secrétaire général
01 55 82 83 06
cabsg@cgt.fr

Montreuil le 14 janvier 2020

Monsieur le Premier Ministre,

Vous nous avez fait parvenir un courrier, samedi 11 janvier, à l'issue des bilatérales que vous organisiez la veille à Matignon. Comme vous nous y invitez, nous donnons suite à ce courrier bien que vous ayez déjà transmis au Conseil d'Etat une version du projet de loi modifié dont nous n'avons pas connaissance. Les semaines se suivent et le scénario se répète...

La CGT et votre gouvernement portent deux projets de réforme, traduisant des projets de société diamétralement opposés. Pour la CGT, la vie après le travail ne doit pas être une vie au rabais. Les travailleurs doivent donc pouvoir partir à la retraite en bonne santé, et avec une pension qui permet de vivre dignement. Pour garantir cela, depuis deux ans, nous vous soumettons des propositions crédibles, financées et justes.

Votre réforme, Monsieur le Premier Ministre n'est ni juste, ni simple. D'ailleurs, plus les jours passent et plus nous sommes nombreux à mesurer la complexité de vos propositions et à les rejeter.

Ainsi, à la simple question de nous donner la définition d'une carrière complète, le Ministre en charge du dossier est incapable d'y apporter une réponse précise.

Je profite donc de ce courrier pour vous redemander :

- Qu'est-ce qu'une carrière complète ?
- Comment allez-vous articuler points et durée de cotisation ?
- Pourquoi ne pas avoir déjà mis en place un simulateur ?

Tout aussi inquiétant, à l'issue des deux multilatérales qui se sont tenues avec votre gouvernement, tant sur la pénibilité que sur l'emploi des seniors, le flou persiste. Sur le premier thème, aucune précision ne nous a été apportée sur la notion de pénibilité, la Ministre renvoyant même cette question à une éventuelle négociation ultérieure sur la santé au travail.

Sur l'emploi des seniors, le rapport qui nous a été remis, ne s'interroge jamais sur la stratégie des grands groupes visant à se séparer de salariés âgés de plus de 55 ans dans le cadre de plans de départs volontaires nommés, parfois agilité, parfois mobilité...mais dont l'objectif unique est de faire des économies en réduisant la masse salariale. Par contre, ce rapport met en avant des propositions élaborées par le MEDEF peu coûteuses pour le patronat visant à précariser et à flexibiliser les « fins de carrière » comme alternative au chômage de cette population.

.../...

.../...

Concernant le financement de la protection sociale et singulièrement celui des retraites nous avons évoqué le sujet, il y a plusieurs mois, avec celui qui était alors en charge du dossier M. DELEVOYE. Nous avons proposé à l'époque d'avoir un débat avec la participation d'experts, d'économistes (pas uniquement choisis par le gouvernement) permettant d'étudier plusieurs pistes de financement y compris pour améliorer le système actuel.

Lors de notre entretien de vendredi, j'ai renouvelé cette proposition en prenant note que cela s'appelait désormais « conférence de financement » pour ne pas polémiquer avec Laurent BERGER ou remettre en cause des engagements que vous auriez pu prendre avec lui.

A cette demande, vous avez répondu que vous n'écartiez pas cette possibilité en la trouvant intéressante. La lecture de votre courrier dès le lendemain, nous démontre que vous cherchez à nous imposer un cadre très restreint en refusant par exemple d'évoquer la hausse des cotisations par le biais du soi-disant « coût du travail » pour le plus grand bonheur du MEDEF. Ainsi à l'exemple de la dernière négociation sur l'assurance chômage, il semble que ce soit un droit à la négociation sous contrôle et sous contrainte qui nous est accordé. De plus malgré la loi sur la représentativité, vous faites rentrer dans la négociation, une organisation syndicale non représentative.

Les nombreuses incertitudes, imprécisions ou absences de contenus sur différentes modalités que je viens d'évoquer ci-dessus, nous interrogent sur les conditions du vote de la loi au parlement, si vote il y a, puisque nous avons bien noté qu'un certain nombre de choses se décideront par ... décrets et ordonnances.

Contrairement à ce vous prétendez, la stratégie du gouvernement, sa conception du dialogue et de l'écoute ne sont pas de nature à apaiser le niveau de mécontentement et de mobilisation qui existe dans notre pays et dont l'opposition à cette contre-réforme est le reflet.

Recevez monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.



Philippe MARTINEZ
Secrétaire général de la CGT